

# **Déclaration des valeurs de la Maison de la Décroissance Bourg en Bresse**

## **1. Respect de toute forme de vie**

- Reconnaître le lien d'interdépendance entre tous les êtres vivants, ainsi que la valeur de toute forme de vie quelle qu'en soit son utilité pour l'être humain.
- Accepter que le droit d'utiliser les ressources naturelles implique le devoir d'empêcher les dommages environnementaux et de protéger toute forme de vie.
- Garantir les libertés fondamentales au sein de toute communauté, donnant à chacun.e la possibilité de développer pleinement son potentiel et de prendre sa place.
- Reconnaître que la liberté d'action de chaque génération est déterminée par les besoins des générations futures
- Transmettre aux générations futures les valeurs encourageant la prospérité à long terme des communautés humaines et écologiques de la Terre.
- Combattre toute forme de discrimination notamment sur la couleur de peau, sexe, orientation sexuelle, handicap, religion, langues, appartenances ethniques ou sociales.

## **1. Intégrité écologique**

- Défendre l'intégrité des systèmes écologiques de la Terre, notamment la diversité biologique et les processus assurant le maintien de la vie.
- Appliquer le principe de précaution là où les connaissances sont insuffisantes.
- Adopter des modes de production et de consommation sobres, préservant les capacités régénératrices de la Terre.

## **1. Expression et dissidence**

- Défendre le droit à la liberté d'opinion, d'expression, de réunion, d'association et à la dissidence.
- Refuser d'appliquer la loi quand elle nous paraît illégitime ou qu'elle ne respecte pas ces valeurs fondamentales.
- Privilégier l'organisation de la vie humaine en collectifs autogérés et résilients.